

CHÂTELLERAULT

LIBERTÉS

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



Pour une société libre, égalitaire, fraternelle

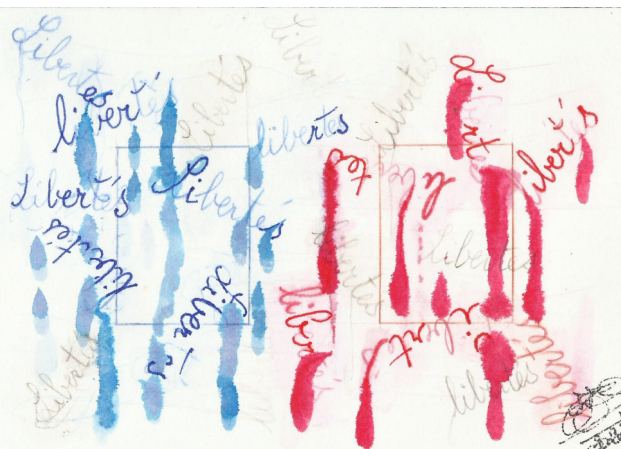
Numéro 22 septembre 2020

Éditorial

Même si la menace épidémique est toujours présente, la vie reprend progressivement son cours. C'est le moment de s'interroger sur les causes d'une telle crise et de la responsabilité intrinsèque du système économique.

L'exploitation intensive d'une nature marchandisée, en particulier des forêts primaires, a favorisé le franchissement des barrières d'espèces, de l'animal vers l'Homme, la mondialisation des échanges permettant une diffusion quasi instantanée dans le monde entier.

On peut aussi s'interroger, mais est-ce vraiment nouveau, sur la capacité de ce gouvernement à prendre des décisions à la hauteur des enjeux économiques, sociaux et environne-



Libertés

Dessin d'Anne-Marie Sieurin

mentaux. Sous un discours teinté de vert, on retrouve la même politique néolibérale qui ne profite qu'aux riches et qui amplifie les catastrophes à venir.

La pandémie met en évidence enfin un droit de vote en jachère. Cet abstentionnisme marque une profonde défiance envers le monde politique dont la légitimité est ainsi réduite à quia.

Nous n'oublions pas les souffrances du peuple palestinien, amplifiées par l'épidémie. Nous pourrions en reparler avec Denis Siefert, éditorialiste à *Politis*, lors de notre soirée annuelle de soutien au peuple Palestinien, le 3 décembre prochain.

Daniel TRILLON
Président

Section de Châtellerault de la LDH

Les jeunes choisissent la liberté

Sommaire

Éditorial	p. 1
Les jeunes choisissent la liberté	p. 1
Après les municipales, le droit de vote en jachère	p. 2
Solidaires du peuple Palestinien	p. 2
Un monde d'après tout comme le monde d'avant	p. 3
La pandémie SARS-CoV-2, une fatalité ?	p. 4

Dans le cadre du concours des *Écrits pour la fraternité* organisés par la Ligue des droits de l'Homme sur le thème « Il faut choisir : se reposer ou être libre » (Thucydide), les jeunes de 4^e A du collège Joachim du Bellay de Loudun ont créé une œuvre intitulée *J'écris ton nom Liberté*, quinze magnifiques panneaux avec mots, dessins et collages illustrant les libertés fondamentales. Une invention collective qui s'est transformée en un *Circuit des libertés* installé près des espaces de haute fréquentation du centre-ville.

L'œuvre a reçu le 1^{er} prix départemental des *Écrits* par un jury composé de membres de la section de Châtellerault de la LDH, et il est bien dommage que le coronavirus ait stoppé le classement national, car

nul doute que cette création qui s'est accompagnée d'un journal, d'un film et d'un concert, aurait été encore primée.

Le 23 juin, le maire de Loudun, M. Joël Dazas, organisait une réception dans les jardins de l'hôtel de ville où Daniel, Anne-Marie et Philippe remettaient les prix aux 28 adolescents : des livres, des magnets et des carnets de notes des musées nationaux.

En cette belle journée ensoleillée, on devinait sous les masques les mines réjouies et dans les yeux brillants le bonheur d'être libre.

Sunsiaré WALLADA
Section de Châtellerault de la LDH

Après les municipales, le droit de vote en jachère

Si la jachère est une pratique bénéfique en termes d'agriculture puisqu'elle permet la reconstitution de la fertilité des sols, laisser le droit de vote en jachère n'est jamais un bon signe de vitalité de la démocratie.

Exercer son droit de vote – droit chèrement acquis pour les hommes et encore plus difficilement pour les femmes – revient à participer activement à l'élection de citoyennes et de citoyens qui, en principe, accompliront un mandat où les droits fondamentaux, le bien-être et l'intérêt général resteront le ferment de tous les projets envisagés et des actions réalisées.

Les élections municipales sont présentées avec raison comme le premier échelon de proximité – celui de la commune – où les habitants peuvent exprimer et faire entendre une parole pertinente et constructive. Et depuis la réorganisation territoriale

de 2015, cette parole intelligente a vocation à être prolongée dans les intercommunalités, celle du Grand Châtellerault, pour ce qui concerne le territoire où nous vivons.

Or la participation des citoyens et des citoyennes a été faible lors de ces élections municipales 2020. Pour Châtellerault, la participation a été de 33,48%, ce qui signifie que 2/3 des électeurs n'ont pas jugé bon d'aller voter. Comme cette ville est la cité la plus peuplée des 47 communes composant Grand Châtellerault, il s'ensuit certaines conséquences au plan de l'intercommunalité. Certes la campagne électorale et l'organisation pratique de l'accès aux urnes ont subi les contraintes dues au coronavirus. Mais ne faut-il pas chercher aussi d'autres raisons à la désaffection des habitants pour ce droit qui est une grande liberté ?

Beaucoup de nos concitoyennes et

concitoyens ne se sentent plus concernés par les élections. Il se dégage une défiance envers les élus incapables d'apporter des solutions à leurs soucis, élus considérés comme « interchangeables » participant avant tout à « une classe politique » aux intérêts convergeant. On préfère alors les manifestations dans l'espace public et les pétitions sur internet, ce qui n'enlève rien au désenchantement, même si ces formes d'expression et de lutte possèdent une réelle tonalité démocratique.

La faiblesse du vote engendre naturellement une légitimité toute relative de l'élection. Les nouveaux élus seraient bien inspirés de considérer le droit de vote en jachère comme une alerte sur les dangers qui menacent la démocratie.

Philippe PINEAU
Président d'honneur
Section de Châtellerault de la LDH

Solidaires du peuple palestinien

Le peuple palestinien résiste dans un contexte terriblement hostile. Non seulement il fait face depuis toujours à l'oppression généralisée de l'État d'Israël, mais il doit lutter maintenant contre le *Plan Trump* que le gouvernement israélien d'union nationale tente de mettre en œuvre. Les colonies israéliennes de Cisjordanie et la Vallée du Jourdain seraient intégrées à l'État d'Israël, constituant de fait une annexion et une justification de la colonisation et de l'exploitation des richesses naturelles palestiniennes.

De plus, les Émirats arabes unis et Israël viennent de conclure un accord qui est une trahison vis-à-vis de la cause palestinienne, mais aussi des termes de *l'Initiative de paix arabe* de 2002, une normalisation n'étant possible entre les États arabes et l'État hébreu qu'avec le retour



Denis SIEFFERT

aux frontières du 4 juin 1967 et une solution viable du droit au retour des réfugiés. Enfin le nouvel accord signé entre Israël et Bahreïn ne fait qu'accroître cet abandon alors que le *Plan Trump* continue à être décliné de manière moins ostentatoire, mais tout aussi efficace.

C'est dans ce contexte que la LDH et la MPT invitent Denis Sieffert le

jeudi 3 décembre pour une conférence-débat en solidarité avec le peuple palestinien.

Alexandre AMEILHON
Section de Châtellerault de la LDH

20^e soirée de Solidarité avec le peuple palestinien

organisée par la LDH et la MPT

jeudi 3 décembre à 20h 30
à la Maison pour Tous

« La Palestine résiste toujours »

Conférence-débat
de Denis Sieffert, journaliste

Lecture de poèmes palestiniens

Entrée gratuite

Encore le masque

Michel Foucault défend le masque. Dans une interview intitulée « Le philosophe masqué », le philosophe explique qu'être anonyme, c'est une manière de s'adresser à « l'éventuel lecteur ». « Puisque, dit-il, tu ne sais pas qui je suis, tu n'auras pas la tentation de chercher les raisons pour lesquelles je dis ce que tu lis ; laisse-toi aller à te dire tout simplement : c'est vrai, c'est faux. Ça me plaît, ça ne me plaît pas. Un point, c'est tout. » Le masque n'est donc pas une dissimulation. Il permet à l'auteur de se mettre en réserve de son œuvre et de faire entendre d'autres voix. Cette parole d'abandon, la personne lectrice peut la rendre singulièrement vivante. Beau masque ne saurait mentir.

Un monde d'après tout comme le monde d'avant

La crise du Covid-19 a provoqué un arrêt quasi généralisé de l'économie dans le monde entier. Bien des analyses, des réflexions, ont exprimé alors la nécessité qu'après la crise tout change, rien ne soit comme avant. Discours repris en boucle par les médias et dont se sont emparés les politiques, y compris le Président, jurant la main sur le cœur qu'il fallait changer.

Or, que constate-t-on quand on gratte, légèrement, la surface des déclarations officielles, autrement dit si on regarde les actes et pas seulement les paroles ? Et bien que le monde d'après ressemble étrangement à celui d'avant. On parle biodiversité, mais en même temps, on accorde une dérogation aux betteraviers pour qu'ils réutilisent des néonicotinoïdes, cédant ainsi sans aucune résistance aux lobbies agro-industriels et à la FNSEA. On détériore le droit de l'environnement en prenant prétexte de la crise sani-

taire. Les préfets peuvent ainsi déroger à toute une série de normes environnementales : allègement des démarches administratives, réduction des délais de procédures, quasi disparition des enquêtes publiques.

Alors que les périodes de sécheresse deviennent la norme, on continue comme devant dans une gestion de l'eau calamiteuse avec la création de nouvelles bassines sur le Clain financées par de l'argent public au profit de quelques exploitants, au lieu de favoriser des cultures moins gourmandes en eau. C'est aussi, au Carnet, la bétonisation de l'estuaire de la Loire et la destruction de zones de biodiversité, avec des procédures administratives anticipées et simplifiées au bénéfice des investisseurs.

Certes il y a bien un verdissement du plan de relance, mais au-delà d'un affichage de chiffres impressionnant, ce sont toujours les mêmes choix politiques : inonder d'ar-

gent public les entreprises sans obligations environnementales et sociales. La baisse des impôts de production qui représente 20 % du plan va favoriser la finance et l'industrie des énergies fossiles. Les plus précaires eux « bénéficieront » de seulement 0,8 % de ce plan.

La relance sera socialement injuste et anti-écologique.

Avec Macron, sous une apparence de jeunesse c'est le vieux monde qui avance masqué. Ce vieux monde qui célèbre « 150 ans en République », le 4 septembre, en oubliant la Première, celle de 1792, et la Seconde, de 1848, pour préférer celle de 1870 qui commence par la répression de la Commune. Tout un programme.

Daniel TRILLON
Président

Section de Châtellerault de la LDH



La marche nationale des Sans-Papiers

La marche est une activité enrichissante à plus d'un titre. Celle qui est organisée par 19 collectifs de Sans-Papiers, de la Marche des Solidarités et des États généraux des Migrations, et plus de 200 associations est

une marche animée d'un fort désir de justice sociale en hommage à toutes les victimes des politiques anti-migratoires et des contrôles au faciès.

La marche partira des six coins de l'hexagone le 19 septembre et convergera en ses multiples chemins vers Paris où elle arrivera le 17 octobre, date symbolique s'il en est, puisqu'elle est à la fois la date de commémoration du massacre des Algériens en 1961 par les forces de l'ordre françaises, la Journée mondiale du refus de la misère reconnue par les Nations Unies et aussi la Journée mondiale du don d'organes et de la greffe promulguée par l'OMS.

Donc le 17 octobre à Paris les marcheurs iront jusqu'à l'Élysée pour exprimer leurs doléances et exiger principalement trois revendications de haute lutte : la régularisation de tous les Sans-Papiers, la fermeture définitive des centres de rétention administrative (CRA), et un logement décent pour toutes et tous.



Liberté de circulation



Liberté d'expression

Deux panneaux des jeunes du collège Joachim du Bellay de Loudun

(voir article en page 1)

La pandémie SARS-CoV-2 : une fatalité ?

La pandémie qui balaye actuellement le monde est-elle une fatalité à laquelle nous ne pouvons rien ? La réponse à cette question est : non. Que ce soit dans ses causes, dans sa propagation, comme dans l'impréparation de nos sociétés, elle révèle en effet des dysfonctionnements de notre monde.

Dans les causes, d'abord. Les animaux sauvages sont des réservoirs dans lesquels résident des virus propres à se diffuser à l'homme (<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-01456817/document>). Le franchissement de la barrière d'espèce – le passage du pathogène d'un hôte habituel (animal) à un hôte accidentel (autre animal ou homme) – est responsable des phénomènes d'émergence de nouvelles maladies infectieuses et de 60 à 70 % des pathogènes humains. Or, du fait de l'expansion humaine et surtout du défrichement des forêts primaires pour accroître la rentabilité des ter-



Afrique

Pastel sur papier torchon
de Francine Babot

res (en y plantant par exemple des palmiers), l'Homme multiplie, depuis un siècle, les contacts avec une faune jusqu'alors isolée. Avec, comme conséquence, une forte croissance des phénomènes d'émergence : le monde a connu 4 pandémies de grippe au 20^e siècle (et H1N1 en 2009), le VIH sévit depuis 1979, le SRAS de 2002 à 2004, etc. Certaines flambées, qui sont restées limitées à leurs zones d'émergence nous restent lointaines : Ebola (1976 à nos jours), voire ignorées de beaucoup (peste pulmonaire, Madagascar 2017).

Dans la propagation ensuite : la dif-

fusion du SARS-CoV-2 constitue une bonne illustration de la dynamique de diffusion presque instantanée qui amplifie notablement la gravité de ces pandémies, fruit de la mondialisation des échanges.

Dans l'improvisation de la réponse sociale : en réponse à l'épidémie de SRAS en 2002, et vu l'accélération des épidémies, les moyens affectés aux recherches fondamentales sur ces maladies émergentes ont été renforcés ... jusqu'en 2006 ! Puis les décideurs sont passés à autre chose, et les laboratoires ont dû se débrouiller avec des moyens en baisse constante (lire le témoignage de B. Canard, Directeur de recherches CNRS : <http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article8685>). Et depuis février 2020, tous les efforts de recherche sont réorientés sur cette urgence... avec des demandes aberrantes de résultats à court terme...

La santé humaine est connectée à la santé animale et à l'environnement. L'avoir oublié constitue une faute qu'il faut rectifier de toute urgence.

Michel PHILIPPE

Section de Châtellerauld de la LDH

CHÂTELLERAULT
LIBERTÉS

*Bulletin de la section
de Châtellerauld
de la Ligue des droits de l'Homme*

Maison pour tous
10 rue du Nouveau-Brunswick
86100 Châtellerauld
Téléphone 06 88 32 01 49

Courriel :
ldhchatel@ldh-france.org
[www.facebook.com/
ldh.sectionchatellerauld](http://www.facebook.com/ldh.sectionchatellerauld)

Directeur de la publication :
Daniel TRILLON
Conception : Philippe PINEAU
Réalisation : Pierre Yves BOURCY

Un marcheur des temps modernes

Jadis, un poète étranger venant de Bordeaux et allant en Allemagne traversa le vert sacré des prairies de la Charente, continua son chemin par « Poitiers Châtellerauld Blois Passant par la forêt et plus haut après la forêt par les landes à bruyères » nous révèle l'écrivain Michèle Desbordes dans son livre *Le temps qu'il marchait*.

Friedrich Hölderlin pourrait très bien être la lumière au cœur de cette période obscure où des femmes et des hommes étrangers sont maltraités par ceux-là même qui devraient les protéger. Lui qui marchait de manière énergique aimait s'entendre dire des phrases devenues fameuses. Dans la Vienne on garde en mémoire ce vers : « En peu de temps beaucoup de choses ont pris fin ».

Pour vous informer, pour adhérer, pour faire un don... contactez-nous !

Le bureau de la section de Châtellerauld est à votre disposition. Vous pouvez le joindre aux adresses postale et électronique, et par téléphone et compte facebook.

N'hésitez pas à contacter la LDH pour défendre la cause des hommes / femmes // citoyens / citoyennes, et promouvoir l'exercice effectif des droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels.

Faire vivre la LDH, c'est faire vivre la démocratie et la République !

Voyez aussi <http://www.ldh-france.org/missions-de-la-ldh/>

